

CHARTE DU BÉNÉVOLAT DU PÔLE DILEMME - CRESUS

Notre engagement pour un accueil de qualité des bénévoles

• ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION EN FAVEUR DES BÉNÉVOLES

- 1. L'association considère le bénévole comme un membre de l'équipe.
- 2. L'association donne au bénévole des informations claires sur l'association, son principe, ses buts et son fonctionnement.
- 3. L'association confie au bénévole une activité qui respecte ses compétences et sa disponibilité.
- 4. L'association fait respecter les fonctions clairement définies de chacun et assure au bénévole un cadre approprié d'action.
- 5. En cas de non-respect des engagements, Crésus pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration.
- 6. L'association offre au bénévole :
 - Un encadrement adéquat et respectueux
 - Une formation d'ambassadeurs pour apprendre à animer le jeu Lien pour plus d'informations sur la formation : https://www.dilemme.org/les-formations-dambassadeurs-dilemme-education/
 - Une formation continue sur nos programmes

♦ ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE

- Le bénévole se sent solidaire et peut participer au développement de l'association Crésus.
- 2. Le bénévole accepte de suivre une formation préalable à l'animation des ateliers.
- 3. Le bénévole collabore dans un esprit de compréhension mutuelle.
- 4. Le bénévole agit avec sérieux, discrétion, régularité, respect de l'équipe et des usagers, tout en respectant **le principe de non-jugement** dans l'exercice de sa fonction.
- 5. Le bénévole participe aux ateliers sans étiquette commerciale, institutionnelle.

La signature de l'engagement est le préalable à la prise de fonction du bénévole au sein de l'association CRÉSUS - Pôle Dilemme.

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, et s'engagent à contacter l'association en cas de départ et de rendre le matériel prêté.





CONTRAT D'ENGAGEMENT DU BÉNÉVOLE CRÉSUS - PÔLE DILEMME

Je soussigné.e Monsieur/Madame, m'engage à exercer de manière bénévole, les fonctions d'animateur.trice d'ateliers d'éducation budgétaire et financière ludique au sein de l'association CRESUS - Pôle Dilemme.
Je m'engage en particulier :
- à assurer de façon efficace ma mission et mon activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement, en cas d'impossibilité à prévenir le responsable désigné. (Une période d'essai peut-être fixée avec l'équipe Dilemme)
- à m'adapter en fonction des spécificités de mon public tout en tempérant mon discours,
- à exercer mon activité dans le non-jugement , dans, le respect des convictions et opinions de chacun
- à respecter l'éthique, le fonctionnement et la charte de l'association,
- à participer aux réunions d'information et aux actions de formations proposées (dans la mesure du possible),
- à considérer que les bénéficiaires sont au centre de toute l'activité de Dilemme, donc à être à leur service, avec tous les égards possibles,
Les bénévoles s'engagent à garantir leur exemplarité, à respecter l'intégrité physique et psychique des membres et des bénéficiaires de l'association, à ne pas commettre d'actes relevant de violences à caractères sexistes et discriminatoires.
Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent à contacter l'association en cas de départ.
l'association en cas de départ.
l'association en cas de départ. Informations à transmettre :
l'association en cas de départ. Informations à transmettre : Date de naissance :
l'association en cas de départ. Informations à transmettre : Date de naissance :
l'association en cas de départ. Informations à transmettre : Date de naissance :
l'association en cas de départ. Informations à transmettre : Date de naissance :

